# Conseil municipal du jeudi 19 SEPTEMBRE 2024 PROCÈS VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Athée, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle communale sous la présidence de Madame le Maire, Nadine MARTIN-FERRE.

Présents: GIRAUD Marc, CHAMPION Kalyne, PAILLARD Alain, PIAU Valérie, DESMONTILS Olivier, LAMY Anthony.

Absents excusés: PESCHÉ Nicole, GAUTHIER Clarisse

<u>Absent non excusé</u>: JULLIOT Alexandre Secrétaire de séance: GIRAUD Marc

# > APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JUILLET 2024

Madame le Maire demande si des observations sont à apporter au compte rendu de la séance du 11 juillet 2024. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

# > PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

L'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 a introduit l'obligation, pour les employeurs publics territoriaux, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, de participer au financement de garanties minimales destinées à couvrir les risques d'incapacité de travail, d'invalidité, d'inaptitude ou de décès.

Il convient donc au Conseil Municipal de choisir le niveau de garantie et de définir la participation employeur. Le Conseil Municipal décide de choisir le niveau de garantie de 90 % et de définir la part participation employeur de 70 %. Après avis du CST, une délibération sera émise.

## DEL 20240919 01 ADRESSAGE 1 IMPASSE DE BEL AIR

Dans le cadre de la mise à jour de l'adressage sur la commune, il convient au Conseil Municipal de redéfinir l'adresse suivante :

N° de parcelle	Adresse actuelle	Adresse proposée au Conseil Mu- nicipal
C874		1 impasse de Bel Air

La municipalité se charge de transmettre ce nouvel adressage aux services concernés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- VALIDE la dénomination telle que proposée ci-dessus.
- AUTORISE Mme le Maire à signer tous documents relatifs à cette délibération.

#### > DEL 20240919 02 ADRESSAGE 6 RUE DE BEL AIR

Dans le cadre de la mise à jour de l'adressage sur la commune, il convient au Conseil Municipal de redéfinir l'adresse suivante :

N° de parcelles	Adresse actuelle	Adresse proposée au Conseil Mu-
		nicipal
C865 et C866		6, rue de Bel Air

La municipalité se charge de transmettre ce nouvel adressage aux services concernés.

- VALIDE la dénomination telle que proposée ci-dessus.
- AUTORISE Mme le Maire à signer tous documents relatifs à cette délibération.

# > 20240919 03 DEVIS LOUIN RÉFECTION SALLE DU CONSEIL

Madame le Maire informe le conseil municipal que nous avons reçu le devis de l'entreprise **LOUIN Vincent** pour la réfection de la salle du Conseil.

Dans le devis N° 432 du 21 août 2024 il est prévu :

- Peinture plafond
- Peinture murs
- Décollage moquette murale

#### Le montant total du devis est de 5 726,69 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité de :

- ➤ VALIDER le devis de l'entreprise LOUIN Vincent pour un total de 5 726,69 € HT
- AUTORISE Mme le Maire à établir et signer tous documents s'y référant.

# > DEL 20240919 04 DEVIS ELECTRO SYSTEM ACHAT MOBILIER SALLE DU CONSEIL

Madame le Maire informe le conseil municipal que nous avons reçu le devis de l'entreprise **ELECTRO SYSTEM** pour l'achat de mobilier salle su Conseil.

Dans le devis N° 24090319 du 23 septembre 2024 il est prévu :

- Table chêne
- Chaises

#### Le montant total du devis est de 2 171,33 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité de :

- ➤ VALIDER le devis de l'entreprise ELECTRO SYSTEM pour un total de 2 171,33 € HT
- AUTORISE Mme le Maire à établir et signer tous documents s'y référant.

# > DEL 20240919 05 DEVIS CDG 53 MISSION ARCHIVAGE MAIRIE

Madame le Maire informe le conseil municipal que nous avons reçu le devis du CDG 53 pour une mission d'archivage à la Mairie

Dans le devis N° 2024/010 du 20 septembre 2024 il est prévu :

Classement des archives communales

Le montant total du devis est de 245 € TTC par jour d'archivage.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité de :

- VALIDER le devis du CDG 53 pour un total de 245 € TTC par jour d'archivage.
- AUTORISE Mme le Maire à établir et signer tous documents s'y référant.

# CÉRÉMONIE DES VOEUX

La cérémonie des vœux aura lieu le 11 janvier 2025 à 14 h. Le spectacle sera pour tout public.

# DEL 20240919\_06 DEVIS HUBERT AGRI ACHAT DÉBROUSSAILLEUSE

Madame le Maire informe le conseil municipal que nous avons reçu le devis de l'entreprise **HUBERT AGRI** pour l'achat d'une débroussailleuse.

Dans le devis N° 7105 du 16 septembre 2024 il est prévu :

Débroussailleuse ECHO SRM 3611

Le montant total du devis est de 591, 67 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité de :

- > VALIDER le devis de l'entreprise HUBERT AGRI pour un total de 591, 67 € HT.
- AUTORISE Mme le Maire à établir et signer tous documents s'y référant.

#### DEL 20240919 07 DEVIS ALTRAD ACHAT ILLUMINATIONS DE NOEL

Madame le Maire informe le conseil municipal que nous avons reçu le devis de l'entreprise **ALTRAD** pour l'achat d'illuminations de Noël.

Dans le devis N° BP 2024 du 19 septembre 2024 il est prévu :

Décor lumineux pour poteau branche de Noël LED

Le montant total du devis est de 2 703,50 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité de :

- VALIDER le devis de l'entreprise ALTRAD pour un total de 2 703,50 € HT.
- AUTORISE Mme le Maire à établir et signer tous documents s'y référant.

## QUESTIONS DIVERSES

- Le bulletin municipal est en cours de rédaction.
- La prochaine réunion des associations aura lieu le 12 novembre 2024.
- Le Conseil Municipal a pour projet de mettre à jour le règlement du cimetière.

La prochaine séance aura lieu le jeudi 17 octobre 2024 à 20 heures.

La séance s'est achevée à 21h30 heures.

# **SIGNATURES**

Le Maire

Nadine MARTIN-F₽

Secrétaire de séance

Marc GIRAND